

## Gun Salutes

There are three types of gun salutes. The first are Royal or State Salutes, consisting of 21 guns, to the reigning sovereign, members of the royal family, foreign sovereigns and members of their families, heads of state, and the Governor General of Canada.

The next type are General Salutes, in which the number of rounds fired depends on the occasion or the status of the dignitary being honoured. The last type are Funeral Salutes, in which the number of rounds fired depends on the status of the deceased.

A special salute, a 21-gun Memorial Salute, is fired commencing at 1100 hours on November 11, Remembrance Day. The interval between rounds is 60 seconds, and flags are flown at half-mast.

One of the most intriguing facts about gun salutes is that the number of rounds fired, both long ago and in modern times, is an odd number. In addition to the 21 guns for a Royal Salute, there are 19 for the Prime Minister and Ambassadors, 17 for the Minister of National Defence and 15 for the lieutenant-governor of a province.

Among military officers, a field marshal or equivalent is entitled to a 19-gun salute. A full general or equivalent is entitled to 17 guns, a lieutenant-general or equivalent to 15 guns, a major-general or equivalent to 13 guns and a brigadier-general or equivalent to 11 guns. Guns salutes are not accorded to officers below the rank of brigadier-general or equivalent.

Just when the practice of firing gun salutes came to be bound up with the status of the individual being honoured is not known. As early as Elizabethan times, however, there were complaints about the expense of firing large numbers of guns in salutes. This led to very elaborate regulations being written to set limits and define precisely who was entitled to this honour.

As the Unknown Soldier has not been afforded any particular rank and represents Canadian sacrifice to the restoration of peace in the past, present and future, a 21-gun Memorial Salute will be fired.✦



## Salut au canon

Il existe trois types de saluts au canon. Le premier est le salut royal ou d'État, lequel consiste en 21 coups d'artillerie en l'honneur du Souverain régnant, des membres de la famille royale, des souverains étrangers et des membres de leurs familles, des chefs d'État et du Gouverneur général du Canada.

Le deuxième type de salut est le salut général, au cours duquel le nombre de coups de feu tirés dépend de l'occasion ou du statut du dignitaire honoré. Le dernier type est le salut funèbre, au cours duquel le nombre de coups de feu tirés dépend du statut du défunt.

Les 21 coups d'artillerie du salut commémoratif, un salut spécial, sont tirés à parti de 11 h le 11 novembre, jour du Souvenir. Un intervalle de 60 secondes sépare les coups de feu et les drapeaux sont mis en berne.

L'un des faits les plus fascinants à propos des saluts au canon est que le nombre de coups de feu tirés, hier comme aujourd'hui, est toujours un nombre impair. Si le salut royal compte 21 coups d'artillerie, celui du premier ministre et des ambassadeurs en compte 19, le salut du ministre de la Défense, 17 et celui du lieutenant-gouverneur d'une province, 15.

Parmi les officiers militaires, un feld-maréchal ou son équivalent a droit à un salut de 19 coups de canon. Un général ou son équivalent a droit à 17 coups d'artillerie, un lieutenant-général ou son équivalent a droit à 15 coups d'artillerie, un major-général ou son équivalent a droit à 13 coups d'artillerie et un brigadier-général ou son équivalent, à 11 coups d'artillerie. Les officiers sous le rang de brigadier-général ou son équivalent n'ont pas droit au salut au canon.

On ignore le moment précis où la pratique du salut au canon est devenue associée au statut de la personne honorée. Les plaintes concernant les dépenses liées au fait de tirer de nombreux coups de canon lors des saluts remontent toutefois aussi loin que l'époque élisabéthaine. Ces plaintes ont entraîné la création de règlements très élaborés afin d'établir des limites et de définir avec précision qui avait droit à cet honneur.

Puisque qu'aucun rang militaire particulier n'a été attribué au Soldat inconnu et que ce dernier représente les sacrifices passés, présents ou venir de nombreux soldats canadiens pour rétablir la paix, une salve de 21 coups d'artillerie sera déchargée lors d'un service commémoratif.✦

